

MON LYCÉE EN MODE NATURE !

Un projet en 5 étapes
pour **impliquer** les jeunes
dans la protection

de la **biodiversité**

Pour qui ?

Les jeunes au sein des Lycées-CFA-MFR,
Éco-délégués, membres du CVL et de la MDL.

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Le projet proposé est un **programme multithématique** sur plusieurs jours permettant de traiter de manière transversale la biodiversité et ses enjeux de préservation en lien avec le bassin de vie des jeunes.

LES OBJECTIFS GLOBAUX DU PROJET "MON LYCÉE EN MODE NATURE" :

- Permettre aux jeunes de retrouver une proximité avec la nature ;
- Les sensibiliser à la biodiversité locale ;
- Leur proposer une méthodologie pour qu'ils identifient les facteurs affectant la biodiversité ;
- Les sensibiliser aux enjeux de préservation à l'échelle globale, de leur bassin de vie, voire de leur établissement (*zones végétalisées, îlots de verdure*) ;
- Les stimuler dans la recherche et la mise en œuvre d'actions pour conserver la biodiversité (*préservation et protection*) ;
- Les impliquer en tant qu'"Entrepreneurs du Vivant" en participant à des actions éco-citoyennes concrètes.

**mobilisation
d'un groupe,
au choix :**

Éco-ambassadeurs
Éco-délégués

Une classe de
spécialité

Tous
niveaux,
toutes
filières

membres
du CVL,
de la MDL ...

Le programme d'encadrement proposé "Mon lycée en mode Nature !" se décline suivant **5 grandes étapes complémentaires** :

ETAPE 1 – "EN MODE DECOUVERTE" - Temps de sensibilisation et de formation des jeunes impliqués et des référents pédagogiques engagés.

ETAPE 2 – "EN MODE EXPLORATION" - Temps d'investigation et d'analyse avec encadrement des jeunes lors d'une "Ecobalade scientifique" dans l'environnement proche (*collecte de données suivant un dispositif de sciences participatives, reportage photo, analyse et réflexion ...*).

ETAPE 3 – "EN MODE ACTION" - Temps d'encadrement pour la mise en œuvre de solutions identifiées : création d'une "réserve nature à haute valeur écologique" dans l'établissement ou en périphérie ou sur le site étudié.

ETAPE 4 – "EN MODE VALORISATION" - Temps d'encadrement pour la valorisation et la mutualisation des résultats (*production de restitutions comme une exposition, un sentier botanique "numérique" ou autre*).

ETAPE 5 – "EN MODE TRANSVERSAL" - Temps pour la gestion transversale du projet (*élaboration des outils et des supports techniques communs pour l'aménagement des "réservoirs écologiques", bilans...*).



OPERATEUR TECHNIQUE ET CONTACT :



association
artsdevivre
www.arts-de-vivre.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



animée par l'association Arts de Vivre – www.arts-de-vivre.org

+ Infos et Inscription : asso.artsdevivre@gmail.com - Tel : 06.76.44.67.28